



ESPRIT CRITIQUE

PROCESSUS ET PRODUCTION

Ce référentiel peut être utilisé pour évaluer l'esprit critique dans des tâches qui contiennent un ou plusieurs résultats d'apprentissage spécifiques à une discipline. Il n'est pas destiné à évaluer uniquement les exercices axés sur l'esprit critique mais tout exercice comportant des exigences techniques ou disciplinaires et offrant aux étudiants un espace pour démontrer leurs compétences en matière de pensée critique. Il peut être utilisé pour fournir un retour formatif ou sommatif. Remarque : le terme « production » fait référence à un travail final visible de l'élève (par exemple, la réponse à un problème, un essai, un artefact ou une performance). Ces critères sont destinés à évaluer le travail de l'élève même si le processus d'apprentissage n'est pas observable ou n'a pas été entièrement documenté. Le terme « processus » fait référence au processus d'apprentissage et de production observé par l'évaluateur ou documenté par les étudiants : le processus peut ne pas être entièrement visible dans le produit final. Généralement, le processus peut montrer un plus grand niveau d'acquisition des compétences que le produit. Les niveaux 1 à 4 correspondent à un continuum. Le niveau 1 correspond à un faible effort d'esprit critique, que les exigences techniques de la tâche soient satisfaites ou non. Le niveau 2 correspond à un certain effort d'esprit critique, même si les exigences techniques de la tâche ne sont pas satisfaites. Le niveau 3 montre un certain niveau d'esprit critique et une certaine maîtrise technique. Le niveau 4 combine des niveaux élevés d'esprit critique et de maîtrise technique.

Ce référentiel a été élaboré par l'OCDE dans le cadre du projet CERI "Encourager et évaluer la créativité et l'esprit critique". Il est disponible sous la licence « Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO). » © OCDE

ESPRIT CRITIQUE



PROCESSUS



PRODUCTION



EXCEPTIONNEL



FLORISSANT



ÉMERGENT



INEXPLOITÉ

LE PROCESSUS DE TRAVAIL:

- envisage plusieurs façons de formuler le problème et d'y répondre
- remet en question différents points de vue ou idées répandus sur le problème
- témoigne d'une compréhension claire des forces et limites des points de vue adoptés et alternatifs
- témoigne d'une ouverture aux idées, critiques ou commentaires des autres, le cas échéant.

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE:

- présente un point de vue personnel spécifique sur un problème clairement formulé
- met ce point de vue en relation avec des théories ou points de vue alternatifs relevant ou non de la discipline
- justifie ce point de vue au moyen de preuves solides
- reconnaît les hypothèses et limites du point de vue adopté.

LE PROCESSUS DE TRAVAIL:

- envisage une autre façon de formuler le problème et d'y répondre
- remet en question un point de vue ou une idée répandus sur le problème
- témoigne d'une compréhension claire des forces et limites des points de vue adoptés et alternatifs.

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE:

- présente un point de vue personnel sur un problème clairement formulé
- met ce point de vue en relation avec une théorie ou un point de vue alternatif relevant ou non de la discipline
- justifie ce point de vue au moyen de preuves
- reconnaît les hypothèses du point de vue adopté.

LE PROCESSUS DE TRAVAIL:

- témoigne de la volonté d'aller au-delà de la première façon de formuler le problème et d'y répondre, mais
- n'identifie pas clairement les hypothèses des théories ou pratiques examinées, ni leurs forces et faiblesses.

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE:

- présente un point de vue sur un problème dont la formulation n'est pas claire
- met ce point de vue en relation avec une théorie ou un point de vue alternatif relevant de la discipline
- apporte des preuves limitées ou ne reconnaît que de façon minimale les hypothèses et limites du point de vue adopté.

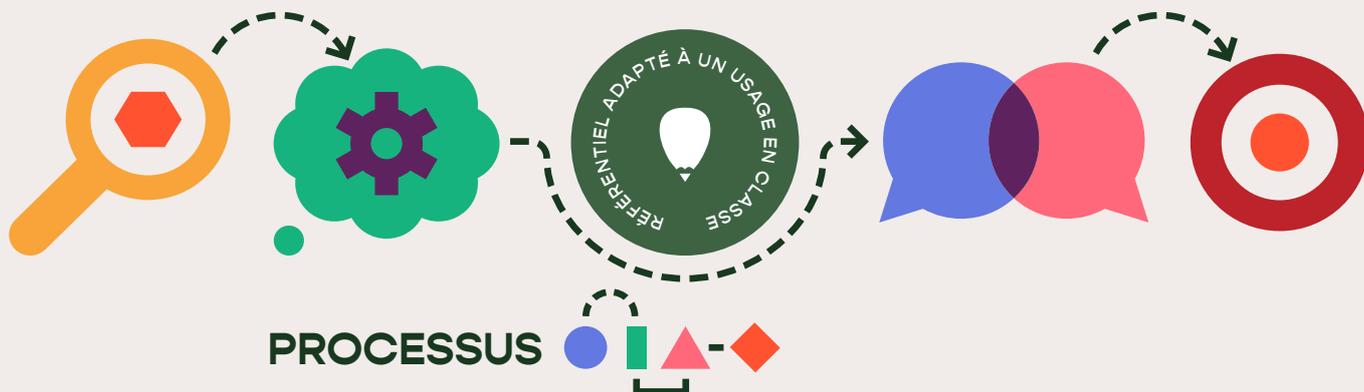
LE PROCESSUS DE TRAVAIL:

- témoigne d'une volonté limitée d'explorer d'autres points de vue ou théories que ceux les plus communément admis
- ne témoigne d'aucune volonté de remettre en question les hypothèses des points de vue, théories ou pratiques adoptés.

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE:

- présente un point de vue communément admis sur un problème
- le justifie au moyen de preuves solides, mais
- omet de remettre en question ses hypothèses ou d'envisager d'autres points de vue possibles sur le problème.

ESPRIT CRITIQUE



EXCEPTIONNEL



FLORISSANT



ÉMERGENT



INEXPLOITÉ

LE PROCESSUS DE TRAVAIL:

- envisage plusieurs façons de formuler le problème et d'y répondre
- remet en question différents points de vue ou idées répandus sur le problème
- témoigne d'une compréhension claire des forces et limites des points de vue adoptés et alternatifs
- témoigne d'une ouverture aux idées, critiques ou commentaires des autres, le cas échéant.

LE PROCESSUS DE TRAVAIL:

- envisage une autre façon de formuler le problème et d'y répondre
- remet en question un point de vue ou une idée répandus sur le problème
- témoigne d'une compréhension claire des forces et limites des points de vue adoptés et alternatifs.

LE PROCESSUS DE TRAVAIL:

- témoigne de la volonté d'aller au-delà de la première façon de formuler le problème et d'y répondre, mais
- n'identifie pas clairement les hypothèses des théories ou pratiques examinées, ni leurs forces et faiblesses.

LE PROCESSUS DE TRAVAIL:

- témoigne d'une volonté limitée d'explorer d'autres points de vue ou théories que ceux les plus communément admis
- ne témoigne d'aucune volonté de remettre en question les hypothèses des points de vue, théories ou pratiques adoptés.

ESPRIT CRITIQUE



PRODUCTION



EXCEPTIONNEL



FLORISSANT



ÉMERGENT



INEXPLOITÉ

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE:

- présente un point de vue personnel spécifique sur un problème clairement formulé
- met ce point de vue en relation avec des théories ou points de vue alternatifs relevant ou non de la discipline
- justifie ce point de vue au moyen de preuves solides
- reconnaît les hypothèses et limites du point de vue adopté.

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE:

- présente un point de vue personnel sur un problème clairement formulé
- met ce point de vue en relation avec une théorie ou un point de vue alternatif relevant ou non de la discipline
- justifie ce point de vue au moyen de preuves
- reconnaît les hypothèses du point de vue adopté.

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE:

- présente un point de vue sur un problème dont la formulation n'est pas claire
- met ce point de vue en relation avec une théorie ou un point de vue alternatif relevant de la discipline
- apporte des preuves limitées ou ne reconnaît que de façon minimale les hypothèses et limites du point de vue adopté.

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE:

- présente un point de vue communément admis sur un problème
- le justifie au moyen de preuves solides, mais
- omet de remettre en question ses hypothèses ou d'envisager d'autres points de vue possibles sur le problème.